

Section thématique 8 : Pour une politique des émotions

Axe 2 : Action publique

Sentiment d'appartenance et indifférence à l'Europe Quand des jeunes s'en mêlent (ou pas)

Florence Delmotte, chercheuse qualifiée du Fonds de la recherche scientifique (F.R.S.-FNRS), Université Saint-Louis - Bruxelles
florence.delmotte@usaintlouis.be

Heidi Mercenier, doctorante, Université Saint-Louis - Bruxelles
heidi.mercenier@usaintlouis.be

Virginie Van Ingelgom, chercheuse qualifiée du Fonds de la recherche scientifique (F.R.S.-FNRS), Université catholique de Louvain
Virginie.Vaningelgom@uclouvain.be

Introduction

Cette communication aborde la question du rôle joué par les émotions¹ des citoyens dans leur rapport à l'Europe, quand les études européennes s'en sont assez peu soucies. Certes, après 1992 (et la ratification difficile du traité de Maastricht), et plus encore après 2005 (et l'échec de la ratification du Traité Constitutionnel), des interrogations sur la « légitimité » du projet européen ont emmené dans leur sillage la question de l'attachement. Notamment à travers l'hypothèse d'un sentiment d'appartenance à l'Europe jugé globalement défaillant. Cependant, celui-ci demeure mal cerné par le biais des sondages Eurobaromètres, qui n'échappent pas à l'opposition dénoncée par Norbert Elias entre raison et sentiment. Dans le même temps, la question de l'indifférence des citoyens à l'Europe reste peu investiguée dans des schémas prisonniers des approches (« soutien *versus* rejet ») léguées par les études sur l'euroscpticisme. Dans le cadre d'une recherche collective portant sur l'acceptation sociale de l'UE comme espace de régulation, six entretiens collectifs avec des groupes de quatre à

¹ Il n'échappera pas à notre lecteur que nous ne définissons pas *a priori* ce que sont les affects, les sentiments et les émotions. En partie parce que nous n'avons pas (encore) trouvé de définitions qui nous satisfassent, à partir desquelles travailler. En partie par choix, car à ce stade notre travail porte aussi sur le rapport et sur la différence entre ces termes, et sur la manière dont les théories et l'empirie les travaillent l'un et l'autre (voir à ce sujet Pierre-Henri Castel, « Émotions, sentiments et affects : un point philosophique, puis psychanalytique », <http://culture.univ-lille1.fr/fileadmin/archives/lna/35/pg/7.pdf>). Dans la suite, nous continuons, sur le mode impressionniste, par petites touches, d'indiquer ce qu'en disent certains auteurs, et ce qu'on peut en dire à partir de notre enquête. Toutefois, on n'ignore pas que « les affects » renvoient de manière générique au vocabulaire de la psychanalyse freudienne et qu'en un sens ils englobent différents aspects, même s'ils sont parfois entendus de manière plus étroite. L'on ignore pas non plus d'autre part qu'entre « les émotions » et « les sentiments », les seconds sont souvent entendus comme plus travaillés socialement, plus stabilisés, ils renvoient aussi souvent à des catégories plus générales, tel le sentiment d'appartenance, et sont connotés plus positivement (les sentiments peuvent être « nobles », alors qu'on « succombe à ses émotions », etc.).

sept jeunes (âgés de 16 à 26 ans) ont été organisés en 2013-2014 dans différents quartiers de Bruxelles, offrant d'autres points de vue sur ces questions. L'enquête part de l'hypothèse qu'un ordre politique ne peut prétendre à la légitimité que si les citoyens s'orientent d'après les représentations qu'ils se font de cet ordre (Weber). Partant de là, on tentera de montrer que le « repérage d'empreintes émotives individuelles » n'est pas seulement utile pour rendre compte d'engagements politiques forts. Il l'est aussi pour comprendre des formes de désengagement et de retrait qui se révèlent irréductibles à une absence de sentiments vis-à-vis de l'Europe, et parfois compatibles avec une connaissance approfondie de « ce dont on parle ».

L'objectif assumé de cette communication est d'établir un dialogue plus étroit entre les théories normatives et l'étude empirique de la démocratie et de la légitimité de l'Union européenne. Cette communication est en effet à considérer comme une tentative de conciliation entre empirie et théorie réalisée à six mains et encore en cours d'élaboration. Elle est la première étape d'une collaboration qui vise à faire dialoguer plusieurs perspectives : celle des études européennes qu'on pourrait qualifier de *mainstream*, celle de la sociologie historique et des « classiques » et enfin celle d'une démarche empirique de type « microscopique ». Abordée dans la première partie de la communication, l'analyse de l'évolution du champ de recherches des études européennes montre son ancrage dans une perspective à moyen terme pour souligner la dépendance aux données existantes et l'inadaptation d'un cadre théorique importé à rendre compte de la réalité observée par les études qualitatives existantes. Partant de ces constats et limites, la seconde partie propose d'opérer un détour par les classiques, notamment par la sociologie historique de Max Weber et Norbert Elias, pour tenter d'esquisser certaines propositions ou rappeler certains principes, certaines évidences parfois, qui semblent tantôt corroborer, tantôt mettre en doute les questions identifiées dans les études européennes récentes, ou qui soulignent les impensés que ces études laissent de côté la plupart du temps. Ce détour par les classiques nous invite, dans une troisième et dernière partie, à creuser la question du rôle joué par les émotions des citoyens dans leur rapport à l'Europe sans en minimiser ni en surévaluer *a priori* l'importance. S'intéresser à l'expression, à la place et à la nature des sentiments et des émotions ou affects dans les discours de 35 jeunes citoyens permet d'explorer la manière dont ceux-ci envisagent leurs liens, mais aussi leur absence de liens, à la politique. Enfin, la conclusion revient sur les résultats très provisoires de notre réflexion pour en souligner les apports mais aussi le caractère « en cours » et la complexité du processus d'analyse proposé qui offre un rapport différencié au temps.

1. Du sentiment d'appartenance à l'indifférence à l'Europe : 1992, avant-après, le point sur les études européennes

Après 1992 (et la ratification difficile du traité de Maastricht), et plus encore après 2005 (et l'échec de la ratification du Traité Constitutionnel), des interrogations de plus en plus inquiètes sur le déficit démocratique de l'Europe et sur la « légitimité » du projet européen ont emmené dans leur sillage la question de l'attachement des citoyens à l'intégration européenne. Notamment à travers l'hypothèse d'un sentiment d'appartenance à l'Europe jugé globalement défaillant. Dans cette première partie, nous proposons tout d'abord de revenir sur la genèse du questionnement lié au sentiment d'appartenance des citoyens au sein des études européennes. Plantant le décor de cette communication, on montrera comment celui-ci demeure mal cerné par le biais des grandes enquêtes et des sondages Eurobaromètres, qui n'échappent pas à l'opposition dénoncée par Elias entre raison et sentiment (voir *infra*). Dans

le même temps, on conclura que la question de l'indifférence des citoyens à l'Europe reste peu investiguée dans des schémas prisonniers des approches (« soutien versus rejet ») léguées par les études sur l'euroscpticisme.

1.1. Maastricht et le tournant identitaire des études européennes : une interrogation en terme de soutien affectif

Le développement et la prolifération des études consacrées aux attitudes et opinions des citoyens à l'égard du processus d'intégration européenne – dans le cadre d'une réflexion sur la légitimité de l'Union européenne – s'inscrivent dans le contexte politique particulier marqué par la difficile ratification du Traité de Maastricht. En effet, la constitution d'une véritable communauté de chercheurs et l'introduction parallèle de l'usage scientifique de la notion d'« identité européenne » au sein de cette communauté date du milieu des années 1990, la concomitance avec les événements entourant la ratification du Traité de Maastricht n'étant évidemment pas fortuite. Avant 1990, la sociologie politique n'est bien entendu pas absente des études européennes et nombre d'auteurs étudient les attitudes des citoyens à l'égard de l'objet européen. Les travaux de cette génération qu'on pourrait qualifier de « pré-Maastricht » visent – comme leur successeurs sur lesquels nous reviendrons ensuite – à comprendre et surtout à expliquer la dimension subjective de la construction européenne, à savoir en particulier comment l'Union européenne est perçue et surtout évaluée par les citoyens. Au cours de cette première période, au sein du monde universitaire, un consensus assez net s'est d'abord dessiné autour de l'affirmation selon laquelle la légitimité de l'Union européenne repose avant tout sur un phénomène de soutien par les performances ou par les *outputs*, tel qu'envisagé par la théorie (néo)fonctionnaliste. Les citoyens percevraient le processus d'intégration européenne comme légitime dans la mesure où elle permet la production de politiques et de résultats dont ils jugent les effets bénéfiques, en particulier en termes économiques. On peut ici citer les travaux de Mathew Gabel qui ouvriront la voie à une analyse en termes de soutiens utilitaires². De manière très représentative de ce courant et de cette période, il défend l'idée que les attitudes individuelles envers l'intégration européenne sont le fruit d'un calcul rationnel, suivant lequel chacun pèserait les coûts et les bénéfices économiques qu'il peut attendre de l'intégration européenne, loin de toute émotion, ou sentiment.

Cependant, l'incapacité persistante de ce paradigme utilitaire, rationnel à expliquer les attitudes des citoyens – en particulier à expliquer la difficile ratification du Traité de Maastricht – conduit à la fin des années 1990 au développement massif des approches en termes identitaires. Comme le souligne Sophie Duchesne, « *en l'espace d'une décennie, les travaux portant sur les relations entre les citoyens et le système politique nées de l'intégration européenne ont globalement troqué une approche par les attitudes et le soutien à une interrogation sur l'identité*³ ». Si l'interrogation en termes identitaires n'est pas totalement nouvelle⁴, les études européennes témoignent cependant à partir de ce moment d'un véritable

² Mathew Gabel, *Interest and Integration. Market Liberalization, Public Opinion and European Union*, Ann Arbor : University of Michigan Press, 1998 ; Mathew Gabel, Harvey Palmer, « Understanding variation in public support for European integration », *European Journal of Political Research*, Vol. 27, 1995, pp. 3-19.

³ Sophie Duchesne, « 'Des nations à l'Europe', 'l'Europe au-delà des nations' mais aussi 'l'Europe contre les nations'. Pour une approche dynamique et complexe de l'identification à l'Europe », *Annales d'études européennes*, vol. 8, 2005, pp. 137-152.

⁴ On peut notamment citer ici dès les années 1970 les travaux de Ronald Inglehart ou de Karl Deutsch : Ronald Inglehart, « Cognitive Mobilization and European Identity », *Comparative politics*, Vol. 3, n°1, p. 45-70 ; Karl Deutsch, « Social Mobilization and Political Development », *American Political Science Review*, vol. 55, n°2, p. 493-514. L'article de Sophie Duchesne et André-Paul Frogner abordera quant à lui dès 1994 déjà la question de

engouement pour la question de l'identité européenne. L'introduction de cette notion a été le fait des études de sondage et en particulier des analyses de l'Eurobaromètre⁵. La notion a servi à qualifier la dimension non évaluative des attitudes des citoyens, renvoyant à une appréciation de l'intégration européenne plus émotionnelle, plus affective⁶. Ce glissement empirique s'accompagne d'un glissement conceptuel de la notion de soutien utilitaire vers celle de soutien affectif. Les applications du cadre d'analyse de David Easton constituent le cœur même de ces approches et rares sont les travaux qui s'en démarquent. Schématiquement⁷, ce cadre distingue deux catégories de soutien : le soutien spécifique, qui découle de la satisfaction des citoyens à l'égard des performances du système à prendre leurs demandes en compte – renvoyant au soutien utilitaire déjà évoqué – et le soutien diffus ou affectif, le plus souvent requalifié en termes d'identité européenne. La thèse d'une concurrence avec le rapport affectif des Européens à leur communauté d'origine est dans un premier temps largement présente au sein de la littérature.

1.2. Des résistances à l'intégration européenne à l'indifférence à l'Europe ... en passant par le tournant qualitatif des études européennes

Le questionnement en termes de changement identitaire ouvre la voie à une troisième période portant sur les résistances à l'intégration européenne. La menace pesant sur l'identité nationale est présentée comme facteur explicatif du rejet de l'intégration européenne par une partie supposée grandissante des citoyens européens⁸. L'ampleur et l'intensité des résistances au processus d'intégration dans la foulée de Maastricht, dont le rejet du Traité constitutionnel représente sans doute la manifestation la plus visible et commentée, ne semblaient pas avoir été attendues par la littérature⁹. Ces résistances – trop souvent réduites à ce qu'il est commun d'appeler le ou les euroscepticisme(s)¹⁰ – ont de ce fait attiré l'attention des Européanistes, alors tiraillés entre la fascination et la perplexité devant l'évolution du système européen et le désir de contribuer à sa consolidation¹¹. Les études européennes ont alors donné lieu à

l'identité européenne, sur un mode interrogatif : Sophie Duchesne, André-Paul Frogner, « Is there a European Identity ?, in Oskar Niedermayer, Richard Sinnott (dir.), *Public Opinion and Internationalized Governance*, Oxford, Oxford University Press, p. 196-226.

⁵ Pour un état des lieux des recherches portant sur l'identité européenne, nous renvoyons au numéro spécial de la revue *Politique européenne* dirigée par Sophie Duchesne et en particulier à son introduction ainsi qu'à l'article de Céline Belot dans ce même numéro : Sophie Duchesne, « L'identité européenne, entre science politique et science-fiction », *Politique européenne*, n°30, 2010 ; Céline Belot, « Le tournant identitaire des études consacrées aux attitudes à l'égard de l'Europe. Genèse, apports, limites », *Politique européenne*, n°30, 2010, p. 17-43.

⁶ Sophie Duchesne, *op.cit.*, 2010, p. 10.

⁷ Une présentation schématique de son cadre d'analyse nous paraît d'autant plus suffire que la plupart des auteurs qui y font référence, restent quant à eux aussi très schématiques dans leur présentation de ce cadre d'analyse, y consacrant au mieux quelques pages de leur article ne reprenant pour la majorité que la distinction classique entre soutien diffus/affectif et soutien explicite/utilitaire.

⁸ A titre d'illustration : Sean Carey, « Undivided Loyalties : Is national Identity an Obstacle to European integration ? », *European Union Politics*, Vol. 3, n°4, p. 387-413 ; Lauren McLaren, « Public support for the European Union : Cost/Benefit Analysis or Perceived Threat », *The Journal of Politics*, Vol. 64, n°2, p. 551-566 ; Lauren McLaren, « Opposition to European integration and fear of loss of national identity : debunking a basic assumption regarding hostility to integration project », *European Journal of Political Research*, vol. 43, n°6, p. 895-911.

⁹ Liesbet Hooghe, Gary Marks, « Sources of Euroscepticism », *Acta Politica*, vol. 42, 2007, p. 119.

¹⁰ Amandine Crespy, Nicolas Verschuere, « From Euroscepticism to Resistances to European integration: an Interdisciplinary Perspective », *Perspectives on European Politics and Society*, 2009,10(3), 377-393.

¹¹ Jean Leca, « 'The Empire Strikes Back' An Uncanny View of the European Union. Part I – Do we Need a Theory of European integration ? », *Gouvernement and Opposition*, vol. 44, n°3 2009, p. 285-240.

plusieurs tentatives en vue de re-théoriser le processus d'intégration européenne et d'une certaine manière par-là de le re-légitimer¹².

On doit à Liesbet Hooghe et Gary Marks une complexification du modèle d'analyse eastonien exprimée en particulier via la thèse, explicitement post-fonctionnaliste, du dissensus contraignant¹³. Cette complexification a d'abord porté sur le rôle intermédiaire joué par les acteurs politiques et les médias dans la publicité et l'évaluation des performances du système européen et sur la politisation des enjeux qui en résulte. Néanmoins, pour ce qui touche à l'analyse individuelle, le modèle développé par Hooghe et Marks reste très largement emprunté à la théorie de l'acteur rationnel – le soutien devant naître de la reconnaissance des bienfaits de l'intégration – et à celle des opinions : les individus sont censés être porteurs de valeurs, sociologiquement déterminées, qui délimitent les discours auxquels ils sont sensibles. Ce qui résiste au modèle est largement attribué à des questions d'identification que l'on traite en s'appuyant sur la psychologie sociale¹⁴. La thèse développée par Neil Fligstein dans son ouvrage *Euroclash* prolonge ce modèle en observant une division profonde dans le rapport des citoyens européens à l'intégration, entre ceux qui bénéficient de la construction européenne – notamment les *Eurostars* étudiés par Adrian Favell – et les autres, la très grande majorité, qui pour l'essentiel en pâtissent¹⁵. Cette thèse était déjà celle de Gabel mais Fligstein l'a développée en y intégrant une analyse en termes d'identité, largement reprise depuis.

Ces deux théories prolongées par Pieter de Wilde soulignent chacune à leur manière la polarisation de l'opinion publique sous l'effet de la croissance de l'autorité du système de décision européen et de la politisation accrue des enjeux européens¹⁶. Dans l'ère post-Maastricht, à la légitimité basée sur la performance du système (*output*) s'ajoute donc une légitimité directe (*input*) qui amène dans son sillage un questionnement quant à la constitution d'une communauté politique à l'échelon européen et qui interroge en miroir sur le plan empirique le développement possible de la dimension affective des rapports des citoyens à l'Union européenne par une analyse principalement menée en termes d'analyse de changement identitaire.

Or, dans le même temps, les études européennes ont connu un tournant méthodologique important qualifié de tournant qualitatif des études européennes¹⁷. Partant de méthodes différentes, mais le plus souvent comparatives, une série de chercheurs ont approfondi l'étude de la nature de la relation que les citoyens européens entretiennent avec le projet européen en

¹² Notamment : Stefano Bartolini, *Restructuring Europe: Centre Formation, System Building and Political Restructuring between the Nation-State and the European Union*, Oxford: Oxford University Press, 2005 ; Liesbet Hooghe, Gary Marks, « A Post functionalist Theory of European Integration: From Permissive Consensus to Constraining Dissensus », *British Journal of Political Science*, Cambridge University Press, Vol. 39, 2008, pp. 1-23.

¹³ Liesbet Hooghe, Gary Marks, *op. cit.*, 2008.

¹⁴ Sophie Duchesne, Virginie Van Ingelgom, « Is there a European Legitimacy ? 20 ans plus tard, l'aventure continue... », in Benoît Rihoux, Virginie Van Ingelgom, Samuel Defacqz, *La légitimité de la science politique. Construire une discipline, au-delà des clivages*, Presses universitaires de Louvain, 2015, p. 51-70.

¹⁵ Neil Fligstein, *Euroclash. The EU, European Identity and the Future of Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2008 ; Adrian Favell, *Eurostars and Eurocities. Free Movement and Mobility in an Integrated Europe*, Oxford, Blackwell, 2008.

¹⁶ Pieter de Wilde, « No Polity for Old Politics ? A Framework for Analyzing the Politicization of European Integration », *Journal of European Integration*, vol. 33, n°5, 2011, p. 559 – 575.

¹⁷ Pour une revue de la littérature voir : Sophie Duchesne, Florence Haegel, Elizabeth Frazer, Virginie Van Ingelgom, *Overlooking Europe. Citizens' reactions to European integration*, Palgrave MacMillan, 2013 ; Virginie Van Ingelgom, *Integrating Indifference: A Comparative, Qualitative and Quantitative Approach to the Legitimacy of European Integration*, ECPR Press, 2014.

mobilisant des données et des analyses qualitatives¹⁸. Convaincues de la nécessité de recourir à d'autres outils d'analyse tant méthodologiques que théoriques, toutes ces recherches qualitatives interrogent, directement ou indirectement, l'existence d'un sentiment d'appartenance, d'identification à l'égard de l'Europe des citoyens. Celles-ci mettent l'accent sur des aspects différents des relations qui s'établissent (ou non) entre l'Europe – ou l'Union européenne – et les Européens. Les convergences entre ces études sont principalement de deux ordres : elles soulignent le caractère problématique de la notion d'identité européenne et du sentiment d'appartenance et, plus important sans doute, elles constatent la faible saillance de l'intégration européenne dans les discours recueillis auprès des interviewés. En effet, ceux pour qui l'intégration européenne constitue un enjeu important et auquel ils font référence spontanément ou avec émotion sont l'exception plutôt que la norme. L'approche qualitative met ainsi en exergue le caractère secondaire voire superficiel de l'intégration européenne pour la plupart des personnes interviewées. On ne retrouve que vaguement les traces d'un euroscepticisme ou d'un rejet proprement affectif. Face à cette faible saillance, il semble difficile d'analyser ces propos à partir de la notion d'identité. En creux, c'est bien la notion d'indifférence qui semble la plus à même de saisir le rapport d'une grande partie des citoyens à l'intégration européenne. Ainsi, des travaux récents se sont penchés sur la question de l'indifférence et de l'ambivalence à l'égard de l'intégration européenne, d'abord du point de vue qualitatif puis quantitatif¹⁹. Nuançant la thèse de Neil Fligstein, certains de ces travaux ont démontré que loin de rejeter l'UE, les citoyens européens « ordinaires » – s'ils se distinguent bien des élites – lui étaient soit indifférents, soit ils manifestaient à son égard une profonde ambivalence²⁰. En effet, les citoyens qui s'y intéressent le moins sont amenés, pour répondre aux questions qui peuvent leur être posées sur l'Union européenne, à mobiliser des opinions ancrées dans d'autres attitudes. Leur rapport à l'Union européenne peut être souvent superficiel – d'où le poids de l'indifférence. La nouveauté du phénomène au sens historique du terme, la faiblesse de la socialisation générationnelle propre à cet objet et son inscription dans un changement plus radical, plus profond du monde de gouvernement porté par la globalisation, expliquent qu'ils distinguent à peine le système européen.

L'émergence récente des travaux sur l'indifférence à l'égard de l'Union européenne ne doit pas être surestimée ; la notion restant largement sous-investiguée dans une littérature restée prisonnière d'un schéma d'analyse pensé en termes de soutien – fût-il utilitaire ou affectif – et de rejet. Le tournant qualitatif et l'émergence de la notion d'indifférence comme corolaire des travaux sur le sentiment d'appartenance invitent immanquablement à déplacer le regard, à changer le cadre d'analyse et à poser la question de la place des émotions ou de leur absence dans le rapport des citoyens à l'intégration européenne. Avec l'introduction de la notion d'identité européenne et du concept de soutien affectif d'un côté et l'émergence du constat empirique *a contrario* de la faible saillance de l'UE de l'autre, on pourrait penser que les études européennes posent les bases d'une compréhension théorique et empirique des

¹⁸ Au sein de ce tournant qualitatif on peut notamment citer : Céline Belot, *L'Europe en citoyenneté. Jeunes Français et Britanniques dans le processus de légitimation de l'Union européenne*, Thèse doctorale de science politique, Grenoble, 2000 ; Juan Diez Medrano, *Framing Europe. Attitudes to European Integration in Germany, Spain and the United Kingdom*, Princeton/Oxford: Princeton University Press, 2003 ; Ulrike Meinhof, Europe viewed from below. Agents, Victims and the Threat of the Other, In R. Herrmann, Thomas Risse-Kappen & M. Brewer (Eds.), *Transnational identities. Becoming European in the EU*, Oxford: Rowman & Littlefield publishers, 2004. Jonathan White, J., Political allegiance after European integration, Basingstoke, 2011 ; Daniel Gaxie, Nicolas Hubé, Marine de Lassale, Jay Rowell, *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*. Paris: Economica, 2011.

¹⁹ Virginie Van Ingelgom, *op. cit.*, 2014 ; Virginie Van Ingelgom, « Mesurer l'indifférence. Intégration européenne et attitudes des citoyens, *Sociologie*, vol. 1, n°3, 2012, p. 1-20.

²⁰ Sophie Duchesne *et alii*, *op. cit.*, 2013 ; Virginie Van Ingelgom, *op. cit.*, 2014.

émotions – et de leur absence – et en particulier du sentiment d'identification à la communauté politique européenne pour appréhender les relations que les citoyens entretiennent avec le système politique européen. Ce n'est pourtant pas encore le cas²¹.

A l'heure de la rédaction de cette communication, il nous apparaît que deux éléments essentiels entravent néanmoins leur prise en compte effective. Tout d'abord, la notion de sentiment d'identification n'a pas été proprement théorisée dans la mesure où le cadre d'analyse a été importé de la psychologie sociale sans qu'une attention particulière ne soit portée à la nature du groupe impliqué, ici le démos européen²². La notion d'indifférence n'échappe pas aujourd'hui à cette faiblesse théorique. Ensuite, cette faiblesse théorique des études européennes s'explique largement par la dépendance dans laquelle elles sont longtemps restées vis-à-vis des données Eurobaromètre²³. En effet, les approches quantitatives saisissent plus facilement les positions tranchées et tendent à considérer les positions modérées ou partagées comme des non-opinions. Le cadre d'analyse eastonien et les dichotomies soutien-rejet et raison-sentiment sont des outils heuristiques utiles et facilement mobilisables avec des données de sondage ; à l'inverse, l'absence de sentiment ou d'intérêt reste difficile à détecter avec ces outils puisque les réponses des interviewés se valent quelle que soit l'importance qu'ils y accordent. De même, les cadres théoriques mobilisés par les études européennes jusqu'aujourd'hui restent inadaptés, ce qui est clairement le cas des notions de soutien et d'identité dans le cadre européen.

Cette faiblesse théorique des études européennes n'est d'ailleurs pas passée inaperçue et les caractérise au-delà du seul champ du sentiment d'appartenance à l'Union européenne. Le livre collectif *Sociology of the European Union*, édité par Adrian Favell et Virginie Guiraudon visait déjà à sortir les travaux sur l'UE de la sous-discipline pour qu'ils bénéficient du pluralisme conceptuel et théorique des sciences sociales²⁴. En ce sens, un détour par les classiques nous semble une voie prometteuse pour poursuivre les réflexions sur les émotions et l'identification à la communauté politique – et par là nos propres réflexions sur l'indifférence.

2. Émotions et identification à la communauté politique : un détour par les classiques

La question des émotions a souvent été négligée, sinon carrément ignorée, par l'analyse politique au XXe siècle, au point de constituer un « point aveugle » de la discipline, en tout cas dans les approches dites *mainstream*²⁵. L'intérêt suscité par l'appel qui débouche sur cette section thématique montre que les choses ont beaucoup changé ces dernières années. On peut toutefois s'étonner d'un réveil si tardif. Depuis les Grecs jusqu'aux pères fondateurs de la sociologie en passant par les classiques de la pensée politique, la plupart des grands auteurs se

²¹ A l'exception notable du numéro de *Politique européenne* intitulé Amours et désamours entre Européens, sous-titré Vers une communauté européenne de citoyens ?, coordonné par Céline Belot et Christophe Bouillaud : Céline Belot, Stéphane Bouillaud, « Vers une communauté des citoyens ? Pour une approche par les sentiments », *Politique européenne*, n°26, automne 2008, p. 5 – 29.

²² Sophie Duchesne, *op. cit.*, 2010, p. 10 ; Sophie Duchesne, « Waiting for European identity... Preliminary thoughts about the Identification Process with Europe », *Perspectives on European Society and Politics*, vol. 9, n°4, p. 397-410.

²³ Sophie Duchesne et Virginie Van Ingelgom, *op. cit.*, 2015.

²⁴ Adrian Favell, Virginie Guiraudon, *Sociology of the European Union*, New York, Palgrave MacMillan, 2011.

²⁵ Philippe Braud, *L'émotion en politique. Problèmes d'analyse*, Paris, Presses de Science Po, 1996.

sont intéressés à l'importance des émotions et des sentiments en politique²⁶. Ainsi l'un des pères de la sociologie politique, Max Weber (1864-1920), a-t-il accordé, fût-ce en creux, à la « tradition » et aux « affects » une attention qui depuis s'est dissipée ou diluée dans l'étude du politique. Plus proche de nous, un auteur comme Elias (1897-1990) a étudié la manière dont les affects évoluent en lien avec les modes de socialisation et d'organisation politique, reprenant à sa manière les ouvrages de Tocqueville ou de Montesquieu. Dans la lignée de Weber, même s'il s'en défend, Elias s'est aussi attaché à souligner le caractère abstrait de la séparation entre ce qui relèverait des « émotions » et ce qui relèverait de la « raison »²⁷ dans les comportements et les représentations politiques des individus et des groupes qu'ils forment, y compris depuis l'avènement de l'État-nation moderne. Dans le même temps, Weber et Elias, chacun à leur manière, ont défendu l'idée d'une évolution tendancielle vers une certaine « rationalisation », pour l'un, « civilisation », pour l'autre, des conduites et des manières de penser, de parler, voire de ressentir, une évolution inachevée, relative et réversible dans les deux cas. C'est pourquoi notre réflexion commune mobilise notamment l'approche compréhensive de ces deux précurseurs de l'étude sociologique du politique. En un mot, ils invitent, sur notre terrain, à creuser la question du rôle joué par les émotions des citoyens dans leur rapport à l'Europe sans en minimiser ni en surévaluer *a priori* l'importance.

Comme on vient de le souligner, les études européennes se sont assez peu soucies des émotions et des sentiments, elles aussi, avant de les découvrir à leur tour et de s'en saisir, parfois avec trop d'enthousiasme²⁸, sous la pression des thèmes, plus ou moins connectés dans les discours, du « déficit démocratique » ou du « déficit de légitimité » de l'Union européenne. Soit des « problèmes » à tort ou à raison suggérés avec de plus en plus de force par les hésitations de 1992 (la ratification difficile du Traité de Maastricht), l'échec de 2005 (les « non » français et néerlandais aux référendums sur le Traité constitutionnel), les sondages Eurobaromètre (attestant par exemple un niveau de connaissance sur l'UE qui demeure bas), les succès des partis eurosceptiques, ou l'absentéisme électoral particulièrement fort au niveau européen, en dépit de l'impact considérablement accru, ces dernières décennies, de la construction européenne sur la vie des citoyens des pays membres.

On l'a dit, plus ou moins explicitement, certaines études lient donc le déficit de *légitimité* de l'Union européenne à la faiblesse du *sentiment d'appartenance* à l'Union et à un déficit

²⁶ C'est évidemment le cas également de la plupart des philosophes des Lumières, qui réfléchissent intensément aux « obstacles », dont les émotions, plus largement l'affectivité, que peut rencontrer l'autonomisation du sujet (voir Jean-Louis Genard, *La grammaire de la responsabilité*, Paris, Cerf, 1999).

²⁷ Il n'est évidemment pas le seul au XXe siècle. Encore plus proches de nous, on peut citer le travail de Jon Elster sur les proverbes et les maximes (trad., Paris, PUF, 2003), de George E. Marcus dans *Le citoyen sentimental. Émotions et politique en démocratie* (trad., Paris, Presses de Sciences Po, 2002) sur le terrain de la psychologie politique, ou celui de la philosophie, ou l'ouvrage de Martha Nussbaum sur les *Émotions démocratiques* (trad., Paris, Climats, 2011). Cependant, ce sont des intuitions et une démarche non pas radicalement originale mais plus directement « sociologiques » que nous entendions ici présenter et commencer à tester.

²⁸ Ce qu'illustrent ou indiquent pour nous le sous-titre de l'article de Céline Belot et Stéphane Bouillaud, « Vers une communauté des citoyens ? Pour une approche par les sentiments », *Politique européenne*, n°26, automne 2008, p. 5-29, et, plus fortement encore, le titre de la présente section thématique : « Pour une politique des émotions » ! Si l'expression invite, paradoxalement, à prendre le thème avec prudence, on ne peut s'empêcher de rappeler que, depuis Burke et sa critique de la Révolution française, l'éloge des sentiments – de certains sentiments, voire des sentiments en tant que tels – et des « affections publiques », nécessaires à la loi, contre la raison, incapable de les remplacer (*Réflexions sur la Révolution de France*, trad., Paris, PUF, « Pluriel », p. 98) a souvent sous-tendu des options politiques fortement conservatrices pour ne pas dire authentiquement réactionnaires.

« identitaire », comprendre « d'identification » à l'Europe, que confirmerait *l'indifférence* aux questions et enjeux européens²⁹. Ou encore, un certain nombre de « blocages » que rencontrerait l'intégration européenne, par exemple en matière de politique fiscale, s'expliqueraient par un manque d'« attachement », de sentiment de proximité, ou de solidarité entre les Européens³⁰. Plus généralement, l'idée que le sentiment « d'appartenir à l'Europe » ou de « se sentir européen » jouerait, ou plutôt devrait jouer, un rôle important ne semble plus guère être mise en doute, comme si ce sentiment était tout à la fois le remède à l'indifférence et à l'euroscpticisme : le nécessaire corrélat, ou la preuve, d'un soutien global au projet d'intégration européenne, sinon aux politiques européennes. En matière de sentiments, on serait ainsi passé quasi sans transition de l'ignorance à la trop grande certitude que « c'est cela qui manque » à l'Europe, ou que c'est « la preuve qu'il manque quelque chose » à l'Europe. Ce faisant, on évite de trop s'interroger sur la reproduction, induite par de telles intuitions, fût-ce involontairement, d'un schéma identitaire national-patriotique qui, selon certains, sied pourtant aussi mal à la réalité et à l'actualité européennes qu'à l'idéal européen originel et aux valeurs dont parfois il se réclame³¹.

Le détour par les classiques de la sociologie, s'il permet de (re-)garder ces problèmes à (bonne) distance – une distance à la fois théorique et historique – permet aussi de se détacher quelque peu d'enjeux fortement normatifs et, nous l'espérons, de considérer d'un œil neuf les liens qui existent et en même temps les distinctions qui doivent être faites entre différents jeux de questions : les questions touchant aux *sentiments* des citoyens concernant leur appartenance à l'Europe, à l'égard des (autres) Européens et de la politique en général ; celles qui tournent autour des processus *d'identification* à l'Europe ou à l'Union³² ; celles qui concernent *l'indifférence* des citoyens à l'Europe et à la politique européenne³³ ; et celles enfin, très vaste champ, relatives aux processus de *légitimation* de l'entité politique européenne. Aussi, les réflexions de ces classiques qui n'ont pourtant pas souvent eux-mêmes mené l'enquête au sens ethnographique du terme à travers leur œuvre propre poussent, forcent même, de manière un peu paradoxale donc, à s'intéresser aux points de vue de ceux dont il est question, les citoyens eux-mêmes, à s'intéresser à leurs manières de se représenter les choses, de les exprimer et d'en discuter entre eux.

²⁹ Voir Florence Delmotte, « La légitimité de l'Union européenne, une affaire de bons sentiments ? Réflexions sur l'appartenance à la communauté politique », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 15, n° 4, 2008, p. 541-554.

³⁰ Dans le résumé de leur article introductif au numéro de *Politique européenne* intitulé *Amours et désamours entre Européens* (significativement sous-titré *Vers une communauté européenne de citoyens ?*), Céline Belot et Christophe Bouillaud disent « défendre l'idée que, dans un cadre démocratique, toutes les avancées ultérieures de l'intégration européenne (en matière de sécurité et de défense et d'« Europe sociale » en particulier) appellent l'existence d'une [...] communauté de citoyens. Cette dernière doit correspondre, en accord avec la théorie de David Easton sur les systèmes politiques, à l'existence de sentiments positifs qui relient les citoyens de diverses manières » (*op. cit.*, p. 5). Plus explicite encore, l'appel à communication au colloque organisé par la Section d'études européennes de l'AFSP à l'IEP de Grenoble en décembre 2007 et dont ce numéro de revue est issu voyait dans « l'absence de sentiments forts de fraternité entre les Européens » une des « explications possibles de l'absence d'État social européen ».

³¹ Ce que note très vite Paul Magnette après l'éclosion de cet engouement politique et scientifique pour l'idée d'une « communauté européenne de citoyens » en quête d'une « identité forte », notamment à la fin d'*Au nom des peuples. Le malentendu constitutionnel européen*, Paris, Cerf, 2006, ou dans « Comment peut-on être européen ? », *Raison publique*, n° 7, 2007, p. 99-114.

³² Voir notamment Sophie Duchesne, André-Paul Fagnier, « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », *Revue française de science politique* 52(4), 2002, p. 355-373 ; Sophie Duchesne, « “Des nations à l'Europe”, “L'Europe au-delà des nations” mais aussi “L'Europe contre les nations”. Pour une approche dynamique et complexe de l'identification à l'Europe », *Annales d'études européennes*, vol. 8, 2005, 137-152.

³³ Voir Virginie Van Ingelgom, *op. cit.*, 2014.

Dans ce qui suit, nous tentons ainsi d'esquisser certaines propositions ou de rappeler certains principes, certaines évidences parfois, essentiellement issues de la lecture d'Elias et de Weber, pour certaines déjà évoquées et qui semblent tantôt corroborer, tantôt mettre en doute les questions identifiées dans les études européennes récentes, ou qui soulignent les impensés que ces études laissent de côté la plupart du temps. Autrement dit, partant de théories globales de la société et du pouvoir, il s'agit moins, ou il ne s'agit pas seulement, de clarifier des termes ou de définir des concepts (sentiment(s), appartenance, communauté, citoyenneté, identification, légitimité), il s'agit plutôt de mieux cerner une problématique, quitte à prendre le risque, à assumer de la complexifier plutôt que de la simplifier ! Comme on vient de le suggérer, ces propositions, pourtant léguées par des sociologies générales intéressées par les évolutions de longue durée, concernent aussi ou débouchent sur l'idée qu'il est nécessaire, lorsqu'on travaille sur ces questions – sentiment d'appartenance et indifférence, en lien avec le problème de la légitimité, pour dire vite – de s'y intéresser *aussi*, autant que possible, de l'intérieur, d'en bas, de près, dans une perspective microsociologique, qualitative et interprétative, comme on tentera de le faire dans la dernière partie de notre papier.

2.1. Première proposition : s'intéresser à la légitimité implique de s'intéresser aux points de vue des citoyens

Si ce papier ne porte pas, centralement, sur la (très, trop) vaste question de la légitimité, en l'occurrence celle de l'Union européenne, c'est bien cette question, plus précisément celle des processus de légitimation politique à l'œuvre (ou pas) à ce niveau, qui est à l'origine de la recherche collective en cours, au croisement des travaux des trois chercheuses que nous sommes. Autrement dit, à l'arrière-plan de ce papier, c'est une interrogation sur les fondements ou les logiques diverses de la légitimité qui pour nous tient tout ensemble la question des sentiments et celle de l'indifférence. Et c'est aussi parce qu'on s'intéressait à la légitimité en partant d'un certain regard sociologique qu'on en est venues à privilégier un certain mode d'investigation, qui nous permet de nous intéresser aujourd'hui aux affects. C'est pourquoi cette question de la légitimité, qui pour nous justifie de s'intéresser *entre autres* aux affects et de s'y intéresser *d'une certaine manière*, fait l'objet de la première proposition issue de nos lectures.

Pourtant, sur la légitimité en tant que telle, autant dire tout de suite qu'on ne trouvera rien d'explicite dans une sociologie comme celle d'Elias : question trop philosophique, trop juridique, trop politique, trop spéculative. Ce qui intéresse Elias, dans ses derniers écrits qui nous semblent tellement utiles autour des questions qui nous occupent, ce n'est pas la légitimité de l'État-nation, pour lui objectivement dépassé, ni celle d'une Europe en devenir (mais en réalité également dépassée par une interdépendance ou une solidarité de fait déjà mondialisée depuis longtemps). Ce qu'Elias propose, c'est plutôt une réflexion sur les conditions auxquelles une « unité de survie », une unité « de domination », devient une unité « d'intégration » (dans les termes de Guillaume Devin, que nous reprenons). À l'ère contemporaine, il identifie ainsi la démocratisation – sociale et politique – comme ce qui a permis le passage de l'État à l'État-nation³⁴. Ce n'est donc pas pour lui la nation qui aurait servi de cadre à la démocratie, mais la démocratie – la représentation et la participation politique du plus grand nombre – qui aurait transformé l'État en communauté de citoyens, laquelle implique une conscience ou un sentiment d'appartenance spécifique. Une question qu'il permet donc de poser est : jusqu'à quel point ou dans quelle mesure la démocratisation

³⁴ « Les transformations de l'équilibre nous-je » (1987), *La société des individus*, trad., Paris, Fayard, 1991, rééd. Pocket.

des institutions européennes peut-elle jouer un rôle intégrateur non pas similaire mais analogue à celui joué par la démocratisation des structures étatiques ?

Chez Weber, au contraire la démocratie n'apparaît pas dans la typologie de la domination légitime³⁵. Par contraste également, il est bien sûr impossible d'évoquer sérieusement de manière brève son apport sur le thème de la légitimité. S'il est, selon Patrice Duran, le premier théoricien de la légitimité politique, il demeure également une référence de premier plan pour la penser. Non que rien n'ait changé en un siècle : on peut en particulier douter que la légalité formelle ou que le poids du modèle bureaucratique soient demeurés intacts, compte tenu des nouveaux modes de gouvernance et de régulation, de l'évaluation de et par les politiques publiques. Plutôt en vertu du type de raisonnement sociologique que Weber met en place, et des hésitations fécondes qui accompagnent son modèle, appelant à la complémentarité des perspectives. Ici, on se contentera de rappeler certains éléments, qui nous apparaissent directement pertinents pour notre réflexion.

D'abord, on l'a dit, Weber envisage la légitimité comme une *croissance*, une croyance essentielle pour la stabilité du pouvoir politique – laquelle ne peut jamais reposer sur la pure contrainte – et que toutes les dominations cherchent dès lors à entretenir. Loin de se consacrer exclusivement à la domination légale rationnelle caractérisant l'État moderne, il identifie et caractérise plusieurs types de légitimité (de domination légitime) et souligne – c'est la définition même du « type idéal » – qu'aucun ne se présente à l'état pur dans la réalité, où les éléments traditionnels ou liés au charisme contribuent au minimum au maintien de la domination légale rationnelle. Cette typologie – et plus encore si on la met en lien avec sa réflexion sur l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité qui doivent caractériser selon Weber l'homme politique, guider son action – est *a priori* conçue selon la perspective des dominants, dans la mesure où Weber envisage la légitimité comme l'assentiment apporté par les dominés à des revendications de légitimité. Weber ne s'intéresse pas aux motifs réels, aux motivations profondes qui commandent l'obéissance du côté des gouvernés car ces motifs lui paraissent inconnaissables, peut-être y compris pour les gouvernés eux-mêmes, et potentiellement infiniment divers dans un monde désenchanté, désormais démuné d'une finalité ultime autrefois donnée par la religion. Weber s'intéresse donc davantage à l'effectivité de la croyance : à l'obéissance des gouvernés, à la validité empirique de la domination.

Pourquoi, dès lors, le convoquer ici ? Parce qu'il est au minimum intéressant... de s'intéresser au point de vue de gouvernés sur les revendications de légitimité des gouvernants, pour tenter de comprendre dans quelle mesure les gouvernés « y croient » et comment ils les *interprètent*, les vivent, les traduisent, en parlent. Par ailleurs, chez Weber lui-même, la légitimité n'est pas seulement affaire d'obéissance, ni même de croyance. Plus largement, la validité d'un ordre légitime, nous dit-il, dépend du fait que les actions et les relations sociales soient orientées, « du côté de ceux qui y participent, d'après la *représentation* de l'existence d'un *ordre légitime*³⁶ ». Au final, si les motifs de la croyance sont insondables – n'en déplaisent à l'eurobaromètre... – et si l'obéissance ne suffit pas à *comprendre* sur quoi repose l'effectivité

³⁵ Selon Patrice Duran, Weber aurait brièvement hésité à faire de la démocratie un quatrième type de domination légitime. Il y aurait renoncé tant il lui apparaissait évident que la démocratie relève d'un mode de domination légal rationnel du simple fait qu'elle repose sur des relations de domination encadrées par du droit. En aucun cas il ne s'agirait d'une méfiance ou d'une critique à l'égard de la démocratie. Tout simplement, on ne trouvera pas dans l'approche sociologique de Weber de critère normatif fondateur selon lequel un ordre étatique donné pourrait être approuvé ou condamné (Patrice Duran, « Légitimité, droit et action publique », *L'année sociologique*, 2009/2, Vol. 59, p. 312).

³⁶ *Économie et société*, tome 1, trad., Paris, Plon, 1971, rééd. Pocket, 1995, p. 64.

de la légitimité de la domination d'un ordre politique, s'intéresser aux représentations des dominés s'impose.

2.2. Deuxième proposition : les sentiments ne s'opposent pas à la raison

On a dit pour commencer que la lecture des classiques montrait bien que l'intérêt pour la question des affects, des émotions et des sentiments n'était pas neuf, que l'analyse politique contemporaine ne fait que redécouvrir l'importance de ceux-ci. On aurait pourtant tort d'opposer trop vite, sous l'effet de la « redécouverte », raison et sentiment, passions et raisons, *sense and sensibility*, même si ce jeu d'opposition fait partie de l'héritage de la philosophie et plus largement de la culture modernes. L'intérêt des sociologies d'Elias et de Weber est de s'être intéressées à la dimension affective, sentimentale, des conduites et des organisations politiques, mais sans s'être contentées de la définir négativement par son caractère supposément « irrationnel ».

Selon Weber, les différents types d'« action », et par extension d'« action sociale » et d'actions sociales « orientées politiquement », ne se retrouvent jamais à l'état « pur » dans la réalité, y compris voire surtout les plus « rationnelles », les actions rationnelles « en finalité » (fondées sur un calcul moyens/fins)³⁷. Ce qui revient à dire que les valeurs (la rationalité en valeur) mais aussi la tradition ou les affects jouent toujours un rôle en réalité. Elias le suit en affirmant qu'en tous domaines nos comportements et nos représentations comportent le plus souvent à la fois une certaine part « d'engagement » (ou d'implication émotionnelle), même minimale – mais selon Elias *elle demeure élevée dans le domaine politique* des relations entre hommes et plus encore dans le champ des relations entre États – et une certaine part de « distanciation » (de détachement affectif, de capacité réflexive)³⁸. On peut même dire, au plan anthropologique, que ce « mélange » qui peut être diversement dosé, cette ambivalence, définit en quelque sorte la condition humaine. Ainsi ces deux catégories – engagement et distanciation – correspondent non pas à deux « substances » ou, ce qui revient au même, à deux « abstractions » opposées, mais aux bornes extrêmes d'un *continuum*, de manière plus conforme à la réalité vécue et observée par les humains, par les individus (toujours déjà) socialisés.

Le refus de réifier la raison et les sentiments en termes d'opposés, de cloisonner leur emprise, permet bien à notre sens de considérer, par exemple, que l'attachement – au niveau d'une communauté politique – ou le fameux « sentiment d'appartenance » peut reposer sur des éléments très divers. Autrement dit, le cœur a certainement ses raisons... mais la raison ne les ignore pas forcément. On peut *apprendre* à « aimer » l'entité politique dans laquelle on vit par intérêt bien compris, ou parce qu'on y a été objectivement « intégré », par exemple sous l'effet de la démocratisation des institutions de représentation du pouvoir et de participation au pouvoir³⁹. De son côté, Weber écrit que « n'importe quelle relation sociale, si rationnelle en finalité soit-elle et si froidement eût-elle été instituée et déterminée quant à son but [...], peut faire naître des valeurs sentimentales qui dépassent la fin établie par libre volonté⁴⁰ ». Il n'a par ailleurs jamais cessé de mettre en garde contre la fragilité de la légitimité légale rationnelle associée à l'État moderne (lorsque la relation d'autorité et d'obéissance caractéristique d'une domination politique repose d'abord sur la croyance en la validité

³⁷ *Économie et société*, tome 1, trad., Paris, Plon, 1971, rééd. Pocket, 1995, p. 55-57.

³⁸ Norbert Elias, « Engagement et distanciation », in *Engagement et distanciation Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, trad., Paris, Fayard, 1993, rééd. Pocket, p. 7-68.

³⁹ « Les transformations... », *op. cit.*

⁴⁰ Max Weber, *Économie et société*, *op. cit.*, p. 79.

formelle des règlements et de la procédure qui a désigné les gouvernants), soulignant, on l'a déjà dit, le rôle que continuait d'y jouer la tradition, qui peut concerner et renforcer la croyance en la rationalité légale formelle elle-même, voire le rôle joué par les affects, au moins par le biais du *déficit* que ce modèle nourrit à leur égard.

2.3. Troisième proposition : les affects et les émotions sont socialement construits et ils évoluent historiquement

Une autre proposition « basique » tirée d'une approche sociologique consiste dans le rappel du fait que les affects, y compris ceux qui apparaissent quasi « instinctifs », ainsi que les émotions « individuelles », et non seulement les sentiments collectifs largement partagés, sont socialement façonnés. Il n'y a pas que nos représentations du bien, du juste ou du beau, nos normes, nos goûts ou nos valeurs qui sont fonction de notre situation sociale et de la période historique dans laquelle nous vivons. Plus « fondamentalement » encore, notre « économie psychique », notre « sensibilité » – notre seuil de tolérance, de dégoût, de répulsion vis-à-vis de certains comportements – même si elle nous distingue d'un autre individu, est socialement définie, socialement bornée en tout cas. Tout l'enjeu de l'œuvre d'un auteur comme Elias est de le montrer à travers l'étude minutieuse de l'évolution des mœurs prescrites par les manuels de savoir-vivre en Europe depuis la fin du Moyen Âge⁴¹. C'est l'idée, en gros, que le surmoi freudien a une histoire sociale, et qu'il n'est donc pas le même tout le temps ni partout.

Cette reconstruction met au moins au jour une double tendance lourde. D'une part, l'adaptation du psychisme individuel aux normes collectives en vigueur va jusqu'à l'intériorisation : la plupart des individus n'ont plus conscience d'obéir aux normes de comportements en vigueur, de respecter ce qui est proscrit et prescrit par la société – et l'individu aura donc le plus souvent du mal à rendre compte de cette « seconde nature », même lorsque le refoulement de certaines pulsions lui pose particulièrement problème. D'autre part, sur la longue durée et en dépit de régressions répétées, en périodes de guerre notamment, y compris en période de guerre civile ou coloniale, ce « processus » aurait, comme son nom l'indique, suivi une « direction constante », déterminée⁴² : celle de la « civilisation des mœurs »⁴³. Quoi qu'en dise Elias, on trouvait semblables hypothèses dans la sociologie historique de Weber, par exemple dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (« le puritain voulait être un homme besogneux – et nous sommes forcés de l'être »), qui évoque un mouvement de rationalisation, un « désenchantement » affectant toutes les sphères de l'activité au départ de la Réforme⁴⁴. Le politique n'y échappe pas, au contraire il est même le premier concerné. L'État et la nation modernes, les institutions qui les composent et dont nous héritons, sont sans conteste caractérisés par des modes d'affiliation, des représentations et des liens sociaux *moins affectifs et plus englobants* que d'autres qui les ont précédés⁴⁵.

⁴¹ Norbert Elias, *La civilisation des mœurs* (traduction française partielle du premier tome de l'œuvre en allemand *Über den Prozess der Zivilisation*, Bâle, 1939), Paris, Calmann-Lévy, 1973, rééd. Pocket.

⁴² Voir la conclusion du second volume : Norbert Elias, *La dynamique de l'Occident*, trad., Paris, Calmann-Lévy, 1975, rééd. Pocket, p. 303 sq.

⁴³ Mœurs qu'Elias comprend tantôt au sens large, tantôt au sens étroit, mais ce serait trop long de le développer ici, de même que l'ambivalence du terme de « civilisation », qui n'implique pas selon nous d'eurocentrisme mais n'est pas pour autant toujours aussi neutre, axiologiquement, que ce qu'Elias prétend.

⁴⁴ *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, trad., Paris, Plon, 1964, rééd. Pocket, 1994.

⁴⁵ Voir Sophie Duchesne, « “Des nations à l'Europe”, ... », *op. cit.* ; voir aussi, sous un autre angle, Jürgen Habermas, *Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique*, trad., Paris, Fayard, 2000, p. 38.

En bref, l'histoire longue force à reconsidérer une hypothèse parfois hâtivement formulée sur le retour des émotions en politique⁴⁶. Faute de recul, on ne pourrait évaluer leur importance accrue au regard d'une tendance lourde qui serait plutôt marquée, sinon par un recul global des émotions, par une *évolution socialement travaillée des émotions valorisées*, évolution orientée dans un certain sens, en lien avec l'évolution des structures sociales et politiques, de leurs préoccupations et de leurs instruments⁴⁷. Elias montre ainsi comment l'évolution des sensibilités, à travers une répulsion accrue face au spectacle de la cruauté et de la souffrance d'autrui, s'articule étroitement à l'élargissement tendanciel du cercle de l'identification mutuelle (élargissement lui aussi réversible : c'est tout l'enjeu de sa réflexion sur la Shoah de la montrer⁴⁸). Soit donc une capacité accrue à se mettre à la place d'un autre de plus en plus éloigné et différent, qui s'est traduite dans les institutions politiques nationales puis internationales et post-nationales, notamment ces dernières décennies à travers la montée des revendications relatives aux droits de l'homme⁴⁹.

2.4. Quatrième proposition : c'est le sentiment (d'appartenance) qui définit la communauté

Elias et Weber peuvent être considérés parmi d'autres comme les précurseurs d'une conception constructiviste de la communauté. Qu'elle soit ou non « politique », la communauté se définit par l'existence d'un sentiment d'appartenance : la communauté existe quand les individus disent « nous », quand ils s'identifient à un groupe (quel qu'il soit et quel que soit son importance, ses dimensions). C'est cela même qui fait d'un groupe une communauté, ce qui l'identifie comme tel, et non des caractéristiques objectives prétendument communes, héritées ou non, telles la religion, la tradition ou la langue, précise Weber⁵⁰. Le propre d'une communauté, poursuit Elias, est même de désigner, de construire, d'inventer au besoin ses caractéristiques. Ainsi une communauté raciste se définit-elle par la race alors même que les races au sens biologique n'existent pas, pour prendre un exemple extrême. Celui-ci a le mérite de mettre en lumière le fait qu'une communauté, dans ces conceptions, a besoin d'un autre pour exister, elle a besoin d'une référence, voire d'une opposition à des tiers, pour que son existence se révèle à elle-même. D'où l'importance des différents types de conflits et de frontières, « toujours psychologiques » selon Simmel, pour manifester ou raviver l'existence des communautés⁵¹.

Qu'on ne s'y trompe pas. Une communauté nationale, par exemple, n'est *pas seulement* un « nous » opposé à, ou défini par, le rapport à d'autres « nous ». On aurait même tort de la considérer d'abord ou avant tout comme cela, plutôt que par comparaison avec d'autres formes de communauté en général et de communauté politique en particulier. Il est donc par exemple évident de faire valoir son rôle historique d'acteur international, son rapport tout

⁴⁶ De la même manière, une approche historique met en question l'idée d'un retour de la violence ou de la montée des incivilités (voir par exemple Stephen Mennell, *The American Civilizing Process*, Cambridge, Polity, 2007), ou celle d'une dépolitisation croissante (voir Daniel Gaxie, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, rééd. 1993) – mais les choses sont il est vrai dans ces domaines plus « mesurables » (taux d'homicides, sanctions civiles et pénales, participation électorale, etc.).

⁴⁷ Les travaux de Christophe Traïni (*La cause animale 1820-1980. Essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011) et d'Emmanuel Taïeb (*La guillotine au secret. Les exécutions publiques en France, 1870-1939*, Belin, coll. « socio-histoires », 2011) illustrent bien selon nous cette perspective.

⁴⁸ Norbert Elias, « The Breakdown of Civilization », *The Germans. Power Struggles and the Development of Habitus in the Nineteenth and Twentieth Centuries*, Oxford, Polity Press, 1996, p. 299-402.

⁴⁹ Voir la fin des « Transformations... », *op. cit.*

⁵⁰ Voir la définition de la « communalisation » chez Weber in *Économie et société*, *op. cit.*, p. 80-81.

⁵¹ Il y aurait beaucoup à dire de l'apport de Simmel sur ces questions. Voir en particulier son « analyse sociologique des conflits » dans sa *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, trad., Paris, Presses Universitaires de France, 1999 p. 328-339.

aussi situé historiquement à la démocratie, ou son mode spécifique d'articulation du politique et du culturel, son traitement des cultures minoritaires par exemple. Plutôt que de l'oublier, ce que ces sociologies rappellent, c'est plutôt qu'il ne faut pas oublier pour autant que *pour pouvoir parler de la nation, ou de tout autre groupe ou ensemble, comme d'une communauté, il faut qu'existe, dans le chef de ceux qu'elle rassemble, la conscience ou le sentiment – tous deux extrêmement difficiles à sonder – non seulement de faire objectivement partie de ce groupe, mais encore de lui « appartenir » et de le considérer en retour comme le « leur »,* comme une partie de ce qui les définit en tant qu'individus, par ailleurs socialisés dans et par plusieurs autres groupes.

Dit autrement, la communauté possède une signification subjective. Ou encore, on peut être ressortissant d'un État-nation sans concevoir/se « sentir » faire partie d'une communauté nationale – ce qui est encore autre chose, à la fois distinct et lié, que de s'y sentir *affectivement* attaché. En gros, le sentiment d'appartenance peut en effet s'appuyer sur, ou mettre en avant, tout à la fois certaines valeurs, certains intérêts et certaines traditions, les représentations que les individus s'en font, des pratiques et un « habitus » partagés, et pas nécessairement des sentiments tels l'amour de son prochain, de sa patrie, ou l'amitié entre les peuples.

2.5. Les mystères de l'indifférence...

Suivant Weber, l'indifférence pourrait renvoyer à l'absence de représentation, voire de croyance. Pour Elias, toute intégration à un niveau supérieur – européen ou planétaire – menace le droit, « péniblement conquis » par les citoyens des États parlementaires, d'exercer, par l'intermédiaire des élections, un « contrôle relatif sur les maîtres de leurs destins ». À ce titre, l'intégration européenne « commence par renforcer *l'impuissance* de l'individu⁵² » et, à ce titre, les empêche de « s'intégrer », de s'approprier l'entité dans laquelle ils vivent, de lui « appartenir » ou de se sentir, sinon concernés, responsables pour ce qui s'y passe. Dans les deux cas, l'indifférence semble plutôt miner la légitimation de la domination politique, quand d'autres interprétations y voient un élément de stabilité, y compris en régime démocratique⁵³. À nouveau, dans ce qui suit nous n'avons nulle prétention de trancher la question. Plutôt de questionner d'en bas, à travers un travail d'observation, la polysémie inévitable de l'indifférence, et un rapport plus ambigu qu'il n'y paraît aux affects. La dernière partie de cette communication va précisément tenter de s'atteler à cette tâche.

3. Quand des jeunes s'en mêlent (ou pas) : expériences de jeunes Bruxellois

Dans le cadre d'un programme de recherche collective portant sur l'acceptation sociale de l'UE comme espace de régulation, nous avons décidé d'organiser, en 2013-2014, six entretiens collectifs dans différents quartiers de Bruxelles avec des groupes de quatre à sept jeunes (âgés de 16 à 26 ans) aux expériences et parcours de vie contrastés et qui offrent certains points de vue sur ces questions⁵⁴. Pourquoi Bruxelles ? Parce que Bruxelles est

⁵² « Les transformations... », *op. cit.*, p. 219-220.

⁵³ Robert Dahl, *Qui gouverne ?*, Paris, Librairie Armand Colin, 1971.

⁵⁴ Concernant l'organisation des discussions, elles durent pour chaque groupe environ trois heures et sont organisées autour de six questions qui invitent les jeunes à confronter leurs points de vue sur leur rapport au politique en général et à l'Europe en particulier. L'Europe (l'UE) n'est pas mentionnée explicitement dans les deux premières questions posées par le chercheur afin d'observer comme les jeunes y font allusion ou non

marquée par la présence particulièrement dense d'institutions politiques locales, nationales, régionales et européennes. Partant de l'hypothèse, qu'on vient d'évoquer, qu'un ordre politique ne peut prétendre à la légitimité que si les citoyens s'orientent, politiquement et socialement, entre autres d'après les représentations qu'ils se font de cet ordre (Weber), on s'est intéressées, « d'en bas », en écoutant ces jeunes, à la manière dont ces représentations se construisent et s'expriment dans leurs interactions.

En bref, s'intéresser à l'expression, à la place et à la nature des sentiments et des émotions ou affects dans les discours de 35 jeunes citoyens permet d'explorer la manière dont ceux-ci envisagent leurs liens, mais aussi leur absence de liens, à la politique. Cela permet aussi de réexaminer la relation, parfois ignorée, parfois présentée comme évidente entre, d'une part, un sentiment d'appartenance à l'entité politique, l'intérêt pour la politique et un soutien aux politiques et, d'autre part, la légitimité démocratique de cette même entité. On s'interroge donc sur les relations entre sentiment d'appartenance et indifférence, qui sont *a priori* ; à d'autres moments, présentés en opposition : le premier est plutôt envisagé comme construit sur des bases affectives fortes, ou en tout cas possédant avant tout, comme son nom l'indique, une forte charge affective, la seconde, l'indifférence, relevant plutôt de l'absence de sentiments.

En s'attardant sur les *moments sensibles* des discussions collectives, des moments où quelque chose semble se passer, de manière plus ou moins directe, on tente d'éclairer la complexité de ces relations⁵⁵. En partant des paroles de ces jeunes, on observe dans la section qui suit que certains arguments d'ordre rationnel, voire pragmatique, sont mobilisés lorsque les jeunes évoquent un « nous » et que l'indifférence n'est pas forcément synonyme d'absence d'émotions.

3.1. Un sentiment d'appartenance à géométrie variable : pas seulement, ni toujours, une question d'affects

Une manière d'appréhender dans les discours des jeunes la définition d'une communauté politique (au sens le plus large) est de s'intéresser à l'utilisation et la construction du rapport « nous-eux ». Suivant Elias ou Weber, on l'a vu, la définition des frontières, même mouvantes, d'un groupe, à travers l'opposition à « un autre » est l'un des *éléments* à partir desquels le sentiment d'appartenance lié à ce groupe peut se construire et s'analyser, même si d'autres éléments participent aussi, parfois même plus centralement⁵⁶, à la définition de ce « nous ». On envisage donc cette approche sans la considérée suffisante en *soi* pour parler de

spontanément. Concernant la composition des groupes, les groupes de Molenbeek (4 participants), Saint-Josse (5 participants) et Anderlecht (7 participants) rassemblent des jeunes issus de familles au « profil » socio-économique « modeste ». Ils sont pour la plupart de seconde ou troisième génération d'immigration (notamment : marocains, turcs). A Jette (7 participants), le « profil » des participants est plutôt mixte avec des jeunes au « profil » socio-économique de type « classe moyenne » et un mélange entre des jeunes d'origine immigrée ou non. A Ixelles (7 participants), les jeunes sont issus de famille d'origines diverses, de « classe moyenne », voire « supérieure ». A Uccle (5 participants), les jeunes sont aussi issus de famille de « classe moyenne » voir « supérieure ». Les noms des participants ont été modifiés dans la transcription proposée, on a toutefois essayé de conserver l'origine du prénom autant que possible.

⁵⁵ Jenny Kitzinger & Clare Farquhar, « The Analytical Potential of “Sensitive Moments” in Focus Group Discussions », in Rosaline Barbour & Jenny Kitzinger (Eds.), *Developing Focus Group Research. Politics, Theory and Practice*, London: Sage, 1999, p. 156-172.

⁵⁶ Sophie Duchesne (*op. cit.*) insiste ainsi sur la place de la démocratie ou sur l'individualisme caractérisant les communautés nationales appelées à s'intégrer par la dynamique européenne. Dire que la communauté politique européenne ne s'opère pas sur une terre vierge, historiquement, revient à rappeler le poids de certaines caractéristiques spécifiques, qui distinguent les sociétés stato-nationales, ainsi l'importance du contexte.

communauté politique démocratique, comme mentionné dans la précédente partie. Finalement, on observera la complexité de la place accordée aux émotions et aux affects dans l'expression du sentiment d'appartenance lié à telle communauté.

(Extrait 1, Anderlecht)

Nisrine : Pour moi, pour moi, ça ne m'évoque pas que des endroits en fait. Ce sont des endroits mais... Quand je vois ça, je me demande : « Moi, est-ce que je me sens belge ? » (rire). C'est vraiment la première chose que je me dis : « Est-ce que... ? ». Parce que je suis belge. Ça, c'est clair. Je suis née ici Mais, euh, est-ce que j'ai vraiment la sensation, à l'intérieur de moi de... d'être vraiment attachée à tout ça ? Est-ce que je suis attachée à ce pays ? Est-ce que je suis attachée ? Et, je pense pas.

[...]

Alexandre : Je comprends très bien ce que tu (*Nisrine*) veux dire. Mais, en même temps, je sais pas. C'est bizarre, je veux dire, dans tous les pays, même les Américains qui vivent près de la maison blanche, ils la voient et puis après...

Dans cet extrait, on observe la nécessaire complémentarité évoquée plus théoriquement dans la précédente partie des éléments *objectifs* et *subjectifs* pour « se sentir faire partie d'une communauté politique ». Nisrine est une jeune étudiante de 24 ans issue de l'immigration marocaine. Alexandre, âgé de 20 ans, est de nationalité congolaise et vit depuis son enfance en Belgique. Dans l'extrait 1 qui précède, ils discutent des différents niveaux de pouvoir politique à partir de photos (le parlement régional, national, européen, etc.) qui sont censées les représenter. Nisrine indique la difficulté d'associer ces structures institutionnelles et organisationnelles, les bâtiments qu'elle peut voir au quotidien à Bruxelles, à quelque chose auquel elle se sent attachée. Elle exprime alors que l'on peut *être* ressortissant d'un pays de droit (« être belge parce qu'on est né en Belgique) et en même temps ne pas s'y *sentir* attachée de fait, pour reprendre ses mots, « à l'intérieur ». L'élément subjectif, qui semble ici associé à une dimension affective, « *la sensation à l'intérieur de moi... d'être vraiment attachée à tout ça* », lui fait mettre en question son lien au niveau national à ce moment de la discussion, et un peu plus tard au niveau européen. Toutefois, pour Alexandre, ce n'est pas la bonne question à se poser quand on parle des bâtiments qui représentent les structures politiques qui organisent la société. Selon lui, il est logique de ne rien ressentir à leur égard. On voit ici l'idée suggérée que l'incarnation des structures organisationnelles de la société dans des lieux physiques n'est pas en mesure de participer à leur appropriation.

On peut alors s'intéresser à l'expression du rapport à l'entité politique lorsqu'il est appréhendé à travers ses acteurs politiques et l'évaluation de ses politiques, comme tout à la fois les écrits de Weber⁵⁷ et des recherches de terrain plus récentes sur la légitimité par les « outputs » au niveau européen, notamment les entretiens collectifs menés par Jonathan White⁵⁸ auprès de conducteurs de taxis, invitent à le faire. À Jette, Nour, qui est âgée de 19

⁵⁷ Voir Patrice Duran, *op. cit.*, sur la complémentarité, dans l'approche wébérienne, de la légitimité légale, rationnelle, procédurale, d'un côté, et de la responsabilité de l'homme politique, évalué sur base des résultats, voire des conséquences, pour la communauté politique à long terme, des actions menées.

⁵⁸ A travers ses recherches, Jonathan White investigate l'existence sur le terrain d'une certaine conscience de l'action de l'UE, car celle-ci est selon lui la condition nécessaire pour qu'une légitimité à partir des *outputs* résonne auprès des citoyens (*Political Allegiance after European Integration*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011). Les discussions la légitimation de l'entité européenne par les « outputs » sont par ailleurs nombreuses. Comme présenté dans la première partie de ce texte, les outputs sont pris dans une perspective avant tout rationaliste/utilitariste comme les éléments principaux sur lesquels les citoyens s'appuient pour évaluer l'UE (Matthew Gabel, « Public Support for European Integration : An Empirical Test of Five Theories », *Journal of Politics*, 60(2), 1998, p. 333-354), et peut-être même comme la principale ou la seule source de légitimation

ans et suit des cours de promotion sociale pour devenir « web developer », exprime un certain fatalisme à propos de la possibilité de faire évoluer les choses autour d'elle (« *Moi, c'est vraiment Dieu et personne* »). Elle mentionne que les hommes politiques ne peuvent rien changer tout en ajoutant ne pas pouvoir faire un meilleur job qu'eux (« [...] *Je ne sais pas si j'aurais les capacités et... Je crois pas vraiment. Donc, euh, est-ce que je réussirais à faire un meilleur job qu'eux* [les hommes politiques] ? [...]). Quand elle parle de l'UE, on pourrait s'attendre à ce qu'elle conteste son existence suite aux différents problèmes mis en avant dans ses propos (un nombre élevé d'Européens qui s'installent en Belgique et qui entre en concurrence, la fuite de capitaux, l'augmentation des prix, le manque de transparence des décisions prises, le manque de solidarité par rapport à la Grèce), mais son détachement à l'égard du politique en général, à tous les niveaux, l'emporte. A un autre moment, Nour conclut toutefois que l'UE est plutôt une bonne chose. (« *Moi, c'est plutôt positif. Parce que je ne me souviens plus de... 'Fin, avant l'Union européenne, j'étais beaucoup trop petite pour savoir comment c'était. Je me demande si, on va pou... savoir gérer. Je ne sais pas* »). Nour semble ici suggérer que l'UE est une bonne chose, « par défaut », parce que s'imaginer son absence, au passé comme au futur, est quelque chose qui semble compliqué pour elle. Quand Nour parle d'abord du travail des hommes politiques, elle en parle à la troisième personne du pluriel, en disant « *eux* ». Par contre, quand elle évoque une situation plus abstraite (le fonctionnement de la société généralement), elle s'inclut dans la communauté politique en utilisant le « *on* ». Elle s'inquiète à ce moment-là de la capacité du « *on* » à « *gérer* » la situation si l'UE venait à disparaître. Un sentiment d'appartenance s'exprime à travers la volonté de conserver *ce qui existe*. On observe ici non l'expression d'un attachement d'ordre *affectif* à l'égard de l'UE, mais plutôt l'expression d'une certaine habitude/un habitus qui éveille une conscience de son importance, surtout à travers l'hypothèse de la disparition de l'UE. A travers ces propos, on observe différents « degrés » d'identification. Dit autrement, le sentiment d'appartenance n'a pas toujours la même force, ni les mêmes sources.

3.2. Raisons et sentiments, un continuum

(Extrait 2, Ixelles)

Isabella : Moi, je pense que... Par exemple moi j'étais à l'École européenne mais justement on faisait des... J'avais des heures européennes. Mais, justement, je trouve que si on est dans une Union européenne, on devrait aussi faire des Écoles européennes un peu partout, pour tout le monde. Parce que, pour que les gens se sentent européens... Parce que c'est vrai que si tu vas dans une école... 'Fin belge tu te sentiras plus belge qu'europpéen. Ben, moi, par exemple, à l'École européenne, je me sens plus européenne que belge. Parce que justement, j'étais avec plein de gens qui étaient de sections différentes, où on partageait une seule chose en commun c'est qu'on était des Européens. Et du coup, je trouve que si on veut vraiment se, se sentir impliqués dans l'Union européenne. Genre des sentiments d'appartenance à des projets collectifs européens. Justement partager avec l'Espagne... 'Fin, je trouve qu'à ce moment-là... Je trouve qu'il n'y a pas assez de choses comme ça. Et, c'est ça qui est dommage. Et, c'est pour ça que les gens se désintéressent complètement. 'Fin, voilà.

Cet extrait permet encore de revenir sur l'idée d'une fracture, ou au contraire d'une continuité entre les raisons et les sentiments dans le rapport au politique et à l'Europe. Isabella, âgée de 22 ans, participe à l'entretien collectif à Ixelles. Elle exprime une certaine familiarité vis-à-vis de l'entité européenne à travers son environnement familial et son milieu scolaire : son père

possible pour l'UE (Fritz Scharpf, *Gouverner l'Europe*, trad., Paris, Presse de Sciences Po, 2000). Sous un autre angle, certains chercheurs se posent la question des fondements d'un « nous » européen en tentant de s'éloigner d'une charge affective « [...] *the glue that binds the EU together is not a shared identity; it is, rather, shared projects and objectives* » (Kalypso Nicolaïdis, « We, The Peoples of Europe », *Foreign Affairs*, 83(6), 2004, p. 103).

travaille au Conseil de l'UE et elle va à l'École européenne – une institution aussi bruxelloise qu'europeenne, au sens aussi où y faire sa scolarité est un marqueur social autant ou même plus qu'un marqueur communautaire. Raisons et sentiments se mêlent dans ses propos relatifs à son rapport à l'entité européenne. Dans l'extrait 2, elle parle de son expérience d'une École européenne qui lui aurait permis d'identifier des éléments communs entre Européens. Elle mentionne clairement « à l'École européenne, je me sens plus européenne que belge ». Elle ajoute que si on veut que les gens se sentent européens, il faut créer plus de lieux de partage. Pour elle, le problème principal de l'UE est qu'il n'existe pas de « *sentiments d'appartenance à des projets collectifs* ». Le sentiment d'appartenance exprimé par Isabella peut sembler plus affectif, plus fort, que celui exprimé par Nour dans un autre groupe, évoqué plus haut. Rien n'est moins sûr. Malgré ses « expériences » de l'UE, Isabella s'interroge sur sa nécessité dans un monde où on est de toute manière contraint par ce qui se passe au niveau plus global, ou par la politique des États-Unis. En outre, elle souligne qu'élargir et avoir élargi l'UE n'était pas raisonnable, car la taille du « groupe européen » devrait être limitée pour être capable de gérer la situation. On retrouve un ensemble d'éléments dans son discours qui sont ailleurs souvent dissociés : affects, raisons, connaissance et doute à l'égard du niveau politique européen. A travers les propos d'Isabella, il apparaît que l'expression d'un doute concernant l'entité européenne (« à quoi ça sert ») est irréductible à une absence de sentiments vis-à-vis de l'Europe, ou du politique. Elle est même compatible avec une connaissance assez approfondie de « ce dont on parle », et avec un sentiment d'appartenance à un ensemble européen, une identification à quelque chose qu'on peut nommer Europe, assez forte.

Pour maintenant creuser la question de la place des émotions et celle de savoir comment elle évolue en fonction du contexte, on peut s'intéresser à un passage de l'entretien d'Anderlecht où Bilal, 24 ans, parle de son expérience de son « job » d'étudiant au Parlement européen. Il évoque une situation où les députés européens ne lui disaient pas bonjour quand il était occupé à nettoyer leurs bureaux.

(Extrait 3, Anderlecht)

Bilal: Franchement, en croisant les députés [européens] et tout, on voyait que... vu que nous on était là juste à faire l'aspirateur, ils ne s'intéressaient pas à nous. Même bonjour, c'était rare qu'ils le disent, donc, euh...

Nisrine: Comme quoi hein.

Waleed: C'est juste que... Moi je pense que, c'est juste que cette personne... Où est-ce qu'elle va arriver dans 5-6 ans ? 'Fin , c'est à nous de leur prouver, ou bien, si on veut faire quelque chose, de le faire...

Bilal: Moi, je suis pas d'accord. Je pense qu'ils venaient juste faire leur boulot, ils ne s'intéressaient pas à ceux / qui faisaient autre chose quoi.

Ilias: / C'est logique oui.

Nisrine: Alors que c'est de nous que ça s'agit, qui s'agit. Alors, moi aussi je trouve ça...

Bilal: Ils ne nous voient pas comme des citoyens qui peut voter pour l'Europe, mais plus un ouvrier qui est juste là.

A travers cet extrait, on observe « en direct » l'expression d'émotions à l'égard du politique, une certaine rancœur certainement. Tout en rapportant son expérience à travers une anecdote, Bilal semble vouloir « relativiser » les faits, et neutraliser les émotions qu'ils pourraient faire naître : il ne remet pas en cause l'autorité de ceux dont il nettoie le bureau, même s'ils ne lui disent pas bonjour car ils font leur boulot comme lui-même. A ce moment, l'expression de ces émotions semble plutôt attendue par les autres participants, comme les réactions de Nisrine ou Waleed le suggèrent. Mais, c'est à d'autres moments, que Bilal exprime une forte suspicion, un grand scepticisme à l'égard de l'UE lorsqu'il s'agit de ses actions. Il remet en question l'UE, en questionnant notamment son élargissement à l'Est et la concurrence économique que ça entraîne pour lui. Pour lui, il semble plus facile d'exprimer ses sentiments ou ses opinions à

l'égard d'actions politiques plutôt que par rapport à des *hommes* politiques rencontrés directement. Les choses sont encore différentes quand Bilal répond à un questionnaire composé d'une série de questions fermées à la fin de la discussion comme les autres participants. Quand on lui pose la question de ce qu'il éprouverait, comment il réagirait si l'UE disparaissait, il répond qu'il serait *indifférent*. Alors que prise isolément cette réponse concernant la disparition de l'UE peut être comprise comme une absence d'émotions à l'égard de l'UE, à travers ces trois moments, on observe comment des émotions à l'égard du politique sont parfois refoulées, parfois exprimées et sont parfois en apparence absentes.

Le rapport à la communauté politique est d'autres moments aussi abordé quand les jeunes parlent de la capacité d'action et de la responsabilité des hommes politiques. Ici, la définition d'un rapport « nous/eux » ne définit pas une communauté politique par rapport à un-e autre, plus ou moins distant(e). Il définit plutôt l'écart, voire le fossé, existant entre *ceux qui sont gouvernés* et *ceux qui gouvernent* dans cette communauté.

(Extrait 4, Ixelles)

Aïcha : C'est **eux** [la classe politique] qui peuvent agir on va dire. C'est **eux** qui ont le pouvoir d'agir. 'Fin, oui, **nous**, / on peut...

Louis : / **Eux**, ça veut rien dire en fait. Un politicien par définition, c'est quelqu'un qui, qui vient du peuple.

Aïcha : Ouais.

Louis : Donc, c'est un / peu ...

Isabella : / **Nous, nous**, ça à rapport à l'éducation. Et, les politiciens, [un] niveau, un peu plus global. Donc, c'est à dire on commence déjà par **nous** à l'école. Et, après, **eux**, ils sont là pour...

Louis : Mais, si **nous**, on commence à mettre une distance entre **nous** et les politiciens. Alors, il y a plus de démocratie. Y'a plus de... C'est plus toi qui a le pouvoir. Si tu mets une distance entre le politicien et toi... Le politicien n'est que celui qui est censé te / représenter...

Aïcha : / encore faut-il qu'il te représente...

Isabella : / mais, c'est pour ça qu'**on** lui donne le pouvoir...

[...]

Aïcha : C'est clair. Mais, je veux dire... Jusqu'à présent, moi, je trouve qu'**ils** font n'importe quoi. Y'a pas de ça. Et, je vois pas de situation qui s'améliore.

Louis : Et, ben, vas-y ! Fais-le mieux qu'**eux** (*vers Aïcha*).

Aïcha : Et ben, moi, j'ai pas dit que je le ferais mieux qu'**eux**. Mais, je veux dire c'est... C'est en gros. C'est **eux** qui ont le pouvoir d'agir. **Nous**, on leur donne nos voix. Et, c'est à **eux** d'agir. C'est à **eux** de résoudre les problèmes vu que **nous** on a... Si tu veux (*vers Louis*), on **leur** a donné le mandat pour le faire. **Nous**, on peut pas le faire **nous-même**. C'est **eux** qui, c'est **eux** [qui] font les lois.

Inaya = ça c'est / de la fainéantise...

Aïcha = /...

Inaya = « C'est à **eux** de le faire » (*en répétant ce que vient de dire Aïcha*)... Si toi t'as envie de faire bouger les choses. Si t'as envie que les choses changent. C'est à toi de te bouger pour...

Dans cet extrait 4, Aïcha part de l'idée que les politiciens ont le pouvoir d'agir et qu'ils doivent le faire. Cette distinction l'amène à concevoir que les actions à une petite échelle, au niveau du « nous », des citoyens, sont inutiles. Au contraire, pour Louis, cette distinction crée une frontière entre les citoyens et les politiciens qui est inutile. Le positionnement de Louis dans les discussions semble se construire sur un sentiment de compétence politique élevé qui l'amène à prétendre à une position plus décentrée, à visée plus « objective » dans les discussions. Ces sentiments sont particulièrement importants pour appréhender les manières de parler des jeunes⁵⁹. Les propos d'Isabella ajoutent un autre type de distinction dans la

⁵⁹ Daniel Gaxie, Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des « citoyens », *Revue française de science politique*

discussion : les citoyens (le « nous ») peuvent faire des choses à leur niveau alors que les politiciens s'occupent de problèmes plus globaux, moins individuels. Pour Aïcha, cette distinction lui permet d'attribuer une responsabilité aux problèmes identifiés à d'autres moments de la discussion. Les hommes politiques ne font pas le travail pour lequel les citoyens les ont mandatés. Et cette « critique » ne s'adresse pas uniquement au niveau européen, elle ne témoigne pas d'un « effet de retardement » (pour reprendre l'idée d'Elias) le concernant spécifiquement, elle concerne le politique dans son ensemble. Elle est une manière de révéler l'absence pour ces jeunes, et Aïcha en particulier, à ce moment de la discussion, d'une communauté politique, ou plutôt l'absence d'un sentiment d'intégration ou d'inclusion dans une communauté politique existante, quelle qu'elle soit.

Finalement, on peut se poser la question du lien entre l'existence d'un sentiment d'appartenance et l'expression d'une tentative de distance réflexive. Nathan, âgé de 26 ans, vient de finir des études en sciences politiques à Bruxelles. Il se positionne dès son entrée dans la discussion à Jette en indiquant qu'il fait partie du Conseil de la jeunesse où il dit défendre l'intérêt des jeunes. Il s'interroge sur la responsabilité collective ou individuelle dans le fonctionnement de la société. Il finit par mentionner qu'il est important que les gens se mobilisent eux-mêmes pour dénoncer une société dans laquelle ils ne se sentent pas bien. À travers les propos de Nathan, on observe la difficulté de peser le poids de chacun des éléments en jeu et de mettre en cause quelque chose, l'UE, qui est très familier et que l'on connaît bien.

Quand on lui demande à travers la deuxième question « *qui devrait apporter des solutions à ces problèmes* [aux problèmes qui ont été évoqués par les jeunes jusque-là] », il mentionne spontanément qu'il ne « croit » pas à l'Europe (« *Mais, moi, j'ai dit comme une des réponses [que les gens peuvent penser que c'est l'Europe]... Mais j'y crois pas à l'Europe. Je suis plutôt la Belgique, puis ma région [Bruxelles], quoi* ». Dire qu'on ne « croit pas » en une entité politique peut être vu comme un indice de son manque de légitimité.

(Extrait 5, Jette)

Chercheur : Sinon, vous (*en s'adressant à tous les participants*) auriez envie de dire que vous préféreriez qu'il n'y ait pas l'Union européenne ?

Nathan : C'est pas ça, mais il faut aussi prendre le contexte. On est tous jeunes. On a tous vécu, on a pas... L'union douanière, on l'a toujours connue. L'Euro à la limite, on a plus connu dans l'Euro que le Franc belge, quoi. Donc, euh, je suis sûr que tu poserais la même question à mes parents et tout, qui ont connu la Guerre froide et tout. Je suis sûr qu'ils seraient beaucoup plus pro-européens, je pense. En tous cas, pro-Union européenne entre guillemets. C'est nous. On a toujours vécu là-dedans. Donc finalement, on ne peut pas comparer ce qui, ce qu'il y avait avant je pense. Donc, après, c'est peut-être pour ça qu'on est plus négatifs. Mais après dans tout ce qui est fonctionnel, l'Europe. 'Fin c'est beaucoup de choses.

Pourtant, quand il réagit à la question posée de « front » sur la disparition de l'UE dans l'extrait 5, il indique la difficulté de se positionner clairement vis-à-vis de quelque chose qui a toujours existé, que l'on connaît, auquel on est attaché peut-être, même si des éléments sont à critiquer.

2007, 57(6), p. 737-757 ; Marine De Lassalle & Philippe Aldrin, « Façons de parler d'Europe », in D. Gaxie, N. Hubé, M. de Lassalle & J. Rowell (éd.), *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, p. 150-174, 2011.

3.3. L'indifférence, une absence d'intérêt et/ou d'investissement, un manque de connaissance et/ou l'expression d'un malaise ?

Les moments où les jeunes mentionnent qu'ils sont « en dehors de la politique » ou que « la politique n'évoque pas grand chose » ou encore que la « politique n'est pas leur monde » peuvent nous amener à mieux comprendre certaines *des* significations qu'on peut donner à l'indifférence (comme au/à la politique d'ailleurs). On observe différents « degrés » dans l'expression de cet écart avec la politique. Tantôt, il semble renvoyer à une *absence d'intérêt*, lorsque les jeunes disent ne pas se sentir concernés, ni liés par ce qu'il s'y passe, tantôt il renvoie plus explicitement à une *absence d'investissement* de leur part. Dans les deux cas, on décèle un malaise, souvent aussi le sentiment, autant que le constat, d'un manque de connaissance et d'information au sujet du politique (au sens large), dont certains jeunes disent se sentir en tout ou partie responsables.

Asma, 17 ans, est en retrait lors de la discussion à Molenbeek même si ce groupe de participants est composé de quatre participants seulement. Quand elle parle des différents niveaux politiques en réagissant à des photos censées les illustrer (le parlement, etc.), avec un temps de retard peut-être en soi significatif (révélant un manque d'intérêt ?), elle dit : « *Moi, je me sens éloignée des images que vous nous avez montrées tantôt* ». Elle explique que ces photos ne représentent rien pour elle (« *Juste parce que je connais rien de tout ça. Je, je me suis jamais renseignée. C'est tout* »). Elle ne se sent pas faire partie de la « politique » : « faire partie » et « connaître » sont associés dans ses propos. Elle ne se sent pas faire partie parce qu'elle ne connaît pas. Ce retrait s'appuie également sur, ou plutôt induit, un sentiment d'incapacité générale de pouvoir influencer le fonctionnement de la société individuellement ou politiquement. Face à ces constats, la réaction assez pragmatique qu'elle adopte est de « s'estimer en dehors de ce monde » et de « s'en foutre » assez simplement. Dans le même ordre d'idées, Abdel, un jeune de 17 ans à Saint-Josse, justifie son retrait dans les discussions en indiquant qu'il est « *encore dans le monde des jeunes* ». Les structures politiques semblent résolument extérieures dans les propos de ces jeunes. Ils ne sentent pas liés ni concernés par la politique. Ce retrait de la discussion et l'expression d'un fossé entre les jeunes et la politique ne peuvent toutefois être considérés comme synonymes d'une absence d'émotions. Les propos d'Amina, 19 ans, viennent étayer l'idée de la présence d'émotions et d'opinions fortes. Elle parle très peu dans les discussions à Anderlecht. Toutefois, quand elle s'exprime à l'égard du politique, de l'action politique européenne, ses positions sont très fortes et orientées de manière assez critique et négative. D'ailleurs, dans ses réponses au questionnaire fermé en fin d'entretien, l'appartenance de la Belgique à l'UE est une « mauvaise chose ».

Par ailleurs, l'expression d'un fossé entre les jeunes et ceux qui gouvernent ne signifie pas toujours un retrait dans les discussions, comme c'est le cas dans les propos recueillis auprès de Jordan, 22 ans, à Saint-Josse. Il met bien en évidence que « la politique n'est pas son monde », tout en s'impliquant énormément dans la discussion. Il explique pourquoi c'est le cas en mentionnant ses difficultés dans son parcours familial, scolaire ou encore professionnel. Il mobilise ces éléments en montrant comment « sa réalité » est différente de celle de ceux qui gouvernent. Il ne considère pas qu'il soit possible de changer les choses, exprimant ainsi un certain fatalisme. Cette *absence d'investissement* dans le politique est exprimée d'une autre manière dans les propos recueillis auprès de Sophie, 24 ans, travaillant comme kinésithérapeute dans un hôpital depuis peu. Elle se retrouve aussi dans les propos d'Elise dans le groupe d'Uccle ou de Danielle à Ixelles qui sont toutes les deux toujours à l'école. Ces jeunes expriment un sentiment d'incompétence par rapport à cette thématique complexe tout en indiquant qu'elles estiment qu'elles devraient en savoir plus (Sophie : « [...] »).

C'est dommage que ce soit ça. 'Fin, dans l'absolu, j'aimerais que ça [la politique] m'intéresse [...] ». Quand elle se réfère à l'UE, Sophie indique qu'elle en connaît l'existence mais qu'elle n'arrive pas à identifier des résultats concrets dans sa vie. Dans la discussion elle identifie pourtant des résultats concrets de l'UE au quotidien, tels que la libre circulation, mais elle ne les considère pas comme suffisants pour donner un sens à l'UE (« [...] *Et, à part, libre, libre circulation. Ça, je sais. Mais, après, au-delà de ça. Actuellement, ce qu'ils [les hommes politiques au niveau européen] font ? Où on en est ? Moi, j'avoue. Je suis, je suis dépassée, quoi... »*). L'UE, selon ses mots, « *n'évoque pas grand-chose* ». Dans l'extrait 6, on se rend compte qu'une même idée en apparence, « [l'UE] *n'évoque pas grand-chose* », renvoie à des conceptions très différentes dans les propos de Sophie et Théo.

(Extrait 6, Uccle)

Elise : moi aussi

Théo : T'es d'accord avec ça Julie ? Moi, je suis d'accord aussi ça évoque rien du tout.

Sophie : Ca évoque rien du tout. Mais en même temps t'as (*Théo*) mis quand même beaucoup de choses quoi (*rires*).

Nicolas : Oui, mais moi le, le « évoque pas grand-chose » ça partait plutôt de l'idée...

Théo : Ca pourrait évoquer 1000 fois plus ça que... Je veux dire... C'est que ça évoque rien par rapport à ce que ça devrait. Qu'on n'y connaît rien. La pêche c'est un truc que j'ai, que j'ai dû lire il y a quatre ans ou un truc comme ça.

Dans cet extrait, Sophie interpelle Théo quand il indique que pour lui non plus « l'UE n'évoque pas grand-chose ». Sophie s'étonne de ce commentaire parce que Théo a mentionné beaucoup d'éléments quand ils ont parlé de l'UE dans la discussion. On se rend alors compte des significations et implications différentes de cette même idée pour ces deux participants. Pour Sophie, cette idée semble traduire que le fait que l'entité européenne est complètement extérieure à son monde même si elle sait que ça peut avoir des implications au quotidien. Elle n'y connaît rien et ne s'y intéresse pas. Dans les propos de Théo, l'idée que « l'UE n'évoque pas grand-chose » est plutôt utilisée pour exprimer son souhait que l'UE en évoque beaucoup plus. On voit dans cette idée une forme de critique « active » à l'égard de l'UE plutôt qu'une forme de désintéressement.

Conclusion

Indifférence et sentiment d'appartenance à l'Europe :

« C'est compliqué... »

Récemment des appels pour un dialogue plus étroit entre les théories normatives et l'étude empirique de la démocratie et de la légitimité de l'Union européenne ont été lancés au sein des études européennes⁶⁰. Cette communication est précisément une tentative de conciliation entre empirie et théorie réalisée à six mains et encore en cours d'élaboration. Elle est la première étape d'une collaboration qui vise à faire dialoguer plusieurs perspectives.

Il s'agit tout d'abord d'offrir un rapport différencié au temps. La sociologie historique et le détour par les classiques opéré dans la seconde partie de cette communication offrent une perspective de temps long indispensable à la compréhension d'une transformation politique telle que l'intégration européenne. Elle permet de décaler le regard sur l'objet et de re-

⁶⁰ Virginie Guiraudon, « The EU through European's eyes: Political sociology and EU Studies », *EUSA Review*, vol. 19, n°1, 2006, p. 1-7 ; Adrian Favell, Virginie Guiraudon, *op. cit.*, 2011.

contextualiser ce processus en cours pour mieux le saisir. Au contraire, l'analyse de l'évolution du champ de recherches des études européennes, abordée dans la première partie de la communication, montre son ancrage dans une perspective à moyen terme : une dépendance aux données existantes et un cadre théorique importé. Elle met également en évidence les limites et les faiblesses théoriques des approches existantes sur le sentiment d'appartenance et l'indifférence à l'égard de l'Europe. Elles se caractérisent aussi par une profonde méconnaissance des résultats des travaux historiques et sociologiques. Le dialogue établi entre les deux premières parties visait à inscrire dans le temps long les réflexions théoriques. Il nous importait également d'ancrer ces réflexions théoriques dans un matériau empirique riche et approprié à l'étude de l'objet qui est le nôtre, à savoir les sentiments d'identification et l'indifférence ; et d'offrir un point de vue nécessairement ancré dans le court terme, dans les représentations d'une trentaine de jeunes interviewés à Bruxelles. Ce « gros plan », détaillé dans la dernière partie de cette communication, visait sur le plan théorique à offrir une entrée micro sur un objet d'étude qui avait été jusque-là abordé par le niveau macro, à l'aide tant des approches quantitatives que des approches théoriques. La multiplicité des regards et des temporalités constitue sans doute la richesse potentielle de notre collaboration et de la présente tentative, mais aussi une de ces principales limites tant l'exercice est complexe.

Il nous apparaît néanmoins que cette triple approche permet de conclure provisoirement sur trois points importants. Tout d'abord, et dans la lignée des enquêtes qualitatives existantes, le sentiment d'appartenance ne s'est pas révélé dans les discussions entre nos jeunes Bruxellois aussi important que la littérature, qu'il s'agisse des classiques ou des études européennes, et le discours politique, semble(nt) le suggérer. Par ailleurs – et il s'agit de notre seconde conclusion – les éléments rationnels, pensés en termes d'intérêt, de connaissance, etc., et les éléments plus affectifs, émotionnels, sont presque systématiquement entremêlés dans les propos de nos interviewés. Le diptyque raison/sentiment se révèle donc propice à la compréhension de leur rapport à l'intégration européenne et à la politique plus largement mais pas sous la forme ni au sens d'une antithèse, d'une opposition. Enfin, nous avons pu constater que derrière (l'apparence de) « l'indifférence », il y a des situations, des représentations, des vécus, des attachements, des détachements, des opinions et des absences d'opinion d'ordres extrêmement divers.

Pour finir, la sociologie historique suggérerait que l'identité, ou plutôt le sentiment d'identification, des citoyens à leur communauté politique est intimement liée à la légitimité des systèmes politiques depuis les révolutions nationales et démocratiques des XVIII^e et XIX^e siècles. Toutefois, cela n'induit pas forcément que ce sera le cas du système politique européen, ni qu'on puisse ou doivent créer de l'identité pour légitimer le processus en cours. Les paroles des jeunes Bruxellois éclairent le lien *positif* souvent établi entre l'existence d'un sentiment d'appartenance, pensé comme synonyme de lien *affectif*, et un support à l'entité politique. Ce lien est plutôt à double face, à double tranchant : aimer ou s'identifier *affectivement* à une entité politique peut contribuer à la renforcer, mais cela peut aussi conduire à un niveau d'exigence insurmontable, contreproductif car promettant une certaine déception. En ce sens, *une certaine indifférence* peut aussi jouer un rôle stabilisateur au sein de l'entité politique, à travers une forme d'acceptation passive de l'ordre en place⁶¹.

Ces conclusions restent provisoires. Elles démontrent néanmoins comment un dialogue entre les classiques de la sociologie et le microscope d'une approche empirique qualitative peut se

⁶¹ Voir le travail de Virginie Van Ingelgom sur la notion d'indifférence, *op. cit.*

révéler précieux, au moins pour affiner certaines hypothèses, adapter certains concepts, inventer de nouvelles méthodes. L'intérêt est donc là : « *ouvrir les études européennes à la sociologie c'est à la fois élargir le champ des études de l'intégration à des objets différents mais aussi approfondir notre connaissance de problématiques "mainstream" (lire classiques ou dominantes) des disciplines de la sociologie et la science politique en renouvelant les anciens débats sur les élites politiques, les classes sociales ou l'identité*⁶²», et en ce qui nous concerne sur le sentiment d'appartenance et l'indifférence. Ce texte visait donc à contribuer à l'approfondissement de la connaissance scientifique de ce phénomène dans le contexte européen, en prenant le parti de « *considérer que les outils théoriques et méthodologiques de la sociologie politique permettent d'ouvrir de nouvelles voies de recherche et sont plus à même de tracer les contours de l'espace politique qui se dessine au niveau européen*⁶³».

⁶² Virginie Guiraudon, Adrian Favell, *op. Cit.*, 2008, p. 6.

⁶³ Virginie Guiraudon, « L'espace sociopolitique européen, un champ encore en friche ? », *Cultures et Conflits*, n°38-39, 2000, p. 7.